



Unité Pastorale Bienheureux Carlo Acutis

Paroisses d'Andoy – Dave – Loyers – Naninne – Sart-Bernard – Wierde

Edito

« Nuts ! » C'est le mot désormais célèbre du général Mc Auliffe, commandant la 101^e aéroportée, en réponse à l'ultimatum allemand qui demandait la reddition des soldats américains encerclés dans Bastogne. Nous connaissons la suite. L'armée de Patton brise le siège, arrête l'offensive « Wacht am Rhein » et contre-attaque. Coincé entre deux tenailles, à l'ouest et à l'est, le Reich nazi s'écroule.

80 ans plus tard, le bruit des détonations et des explosions ne s'est pas tu. Ukraine, Russie. Israël, Gaza, Liban, Syrie, Iran, Yémen. Soudan, Nigéria, Burkina Faso, Somalie, Birmanie. A côté de ces conflits de haute intensité, plus ou moins médiatisés, n'oublions pas les autres tensions. Dans un engrenage fatidique, la moindre étincelle pourrait provoquer la déflagration. Russie, Otan. Venezuela, Guyana. Corée du Nord, Corée du Sud. Chine, Taïwan, Philippines, Vietnam, Japon. Pour justifier le fracas des armes, un concept est volontiers mis en avant : la guerre juste. De quoi s'agit-il ?

Victor, Hermias, Polyeucte, Séverin, Marcel, Georges, Adrien, Maurice, Alban, Firmin, Pharnace... Quel est leur point commun ? Ce sont tous des soldats romains, martyrisés au cours des trois premiers siècles. Après leur conversion, outre le culte dédié à l'empereur, ils ont refusé de porter les armes. Au prix de leurs vies, ils se voulaient cohérents avec leur foi. Comment auraient-ils pu continuer à donner la mort alors que Jésus, leur modèle, avait rejeté la violence au point d'en être la victime sur la croix ? A cette époque, en conformité avec l'Evangile, un chrétien n'embrassait pas la carrière militaire.

En 392, tout change. Théodose érige le christianisme en religion d'empire. Il devient légitime de prendre les armes et défendre les frontières. Pour soutenir les Byzantins, chrétiens, face aux Seljukides, musulmans, et pour assurer l'accès à Jérusalem aux pèlerins alors rançonnés, maltraités, voire tués, le phénomène des croisades, en particulier la première, précédée des combats en Espagne sous la bannière de la Reconquista, relève de cette logique. Au cours des siècles, l'Eglise s'efforça de canaliser cette violence. En théorie, du mercredi soir au lundi matin, pendant l'Avent, le Carême et le temps pascal, la trêve-Dieu interdisait toute activité guerrière. L'idéal chevaleresque, incarné notamment par les ordres tout à la fois religieux et militaires (hospitaliers, templiers et teutoniques...), un mariage contre-nature, voulait, s'il est possible, humaniser la guerre. Un exemple typique : l'action que mena Ste Jeanne d'Arc se voulait une guerre juste, celle qui opposa Français et Anglais.

Entretiens, la doctrine de la guerre juste était formulée par St Augustin, systématisée par St Thomas d'Aquin, et développée par Hugo Grotius. Entre un réalisme profondément sceptique quant à l'application de principes moraux qui s'effacent forcément devant la raison d'Etat et un pacifisme qui récuse toute violence, ces théoriciens ont tenté de concilier le précepte chrétien de la non-violence et la possibilité de faire la guerre, autorisée sous certaines conditions.

Le jus ad bellum répond à une première question : quand a-t-on le droit de recourir à la guerre ? La guerre est juste si la cause est justifiée : réparer une injustice, des dommages subis, et assurer sa défense. Les intentions qui président à cette guerre doivent être droites : elle est déclenchée en vue du bien commun et non pour assouvir les intérêts individuels d'un chef, et la cause invoquée doit coller à la raison pour laquelle elle est réellement déclarée. Seule une autorité légitime, reconnue au plan politique et social, est habilitée à mener la guerre. Elle est l'ultime recours après que tout dialogue à la recherche d'une solution pacifique ait échoué. Le respect de la proportionnalité détermine le déclenchement de la guerre : si elle risque de causer plus de mal que de bien, il faut s'abstenir. Une probabilité raisonnable de succès pèse aussi sur le processus décisionnel : comment justifier

moralement des morts et des blessés pour une cause vouée à l'échec ? Et le but ultime doit être la paix, une paix qualitativement supérieure à celle qui régnait avant la guerre.

Le jus in bello répond à une deuxième question : quelles sont les limites à l'action militaire ? Ce droit énumère plusieurs critères de discernement. Il stipule l'obéissance aux lois internationales qui interdisent les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques. Il trace une ligne de démarcation entre combattants et non-combattants : la mort de civils est justifiable si et seulement s'il s'agit de victimes inévitables lors d'une attaque dont la cible première est un objectif militaire. Il exige la proportionnalité entre les moyens utilisés et les objectifs préalablement définis. Il appelle au respect des conventions internationales qui protègent les prisonniers.

Je vous laisse appliquer ces critères aux guerres contemporaines. Justes ?... Injustes ?... Tout en validant ce principe que nous ont légué les Romains, « si tu veux la paix, prépare la guerre », à Noël, en ce petit enfant, Dieu fait homme, nous avons accueilli le Prince de la Paix. Il est venu désarmer nos cœurs. Car toutes les guerres commencent sur ce champ de bataille, au plus profond de nous-mêmes. « Paix aux hommes de bonne volonté ! » C'est mon vœu le plus cher. Bonne année 2025.

Abbé Patrice Moline

Coordonnées d'un des prêtres de notre UP

L'abbé *Patrice Moline*, rue Haie Lorrain, 37, à 5100 Naninne
081 / 40 00 23 ou 0498 / 29 68 34 patrice.moline@gmail.com

www.up-meuse-condroz.be



Paroisse d'Andoy (messes à 9h)

JANVIER : Di 5 : Anna, Adolphine, Ernestine et Joséphine Pirmez * **Di 12 :** Cyrille Hastir, Bsrthe Mahieux * **Di 19 :** Nelly Marchal, Gabrielle Oger, Camille Marchal, Alex Mordant, Maria Culot, Robert Mordant, Huberte Culot, Paul Trinon * **Di 26 :** Défts fam. Beckers-Lelaboureur ; Défts fam Dufaux-André **FÉVRIER : Di 2 :** Défts fam. Colin-Pieltain * **Di 9 :** Auguste et Maria Lelaboureur-Rigaux et Joseph Lelaboureur * **Di 16 :** Nelly Marchal, Gabrielle Oger, Camille Marchal, Alex Mordant, Maria Culot, Robert Mordant, Huberte Culot, Paul Trinon * **Di 23 :** Défts fam. Beguin-Collart et fam. André-Cassart.

Paroisse de Loyers (messes 10h30 dimanche, 9h30 mardi, 18h30 vendredi)

JANVIER : Ve 3 : messe * **Di 5 :** Marie Bouchat et Arthur Massiero * **Ma 7 :** messe * **Ve 10 :** messe * **Di 12 :** Madeleine Polet, Bernard Hubert, Mathilde Hubert * **Ma 14 :** messe * **Ve 17 :** messe * **Di 19 :** Défunts de la famille Ervinckx, Emile Ervinckx, Arthur Ervinckx et Ingrid Heylen ; Marie-Thérèse Vermeren * **Ma 21 :** messe * **Ve 24 :** Georges et Robert Polet * **Di 26 :** Famille Schlit ; Lucien et Rose Fiasse-Degaye, Léon Hastir, Charles et Annie Hermand-Fiasse * **Ma 28 :** messe * **Ve 31 :** Famille Thiry-Grevesse **FÉVRIER : Di 2 :** Demarcin Yanick et Lepage Pascale ; Famille Rostenne-Donain * **Ma 4 :** défunts famille Polet-Wilocq * **Ve 7 :** messe * **Di 9 :** Franciscus Heylen et Paula De Winter, Ingrid Heylen et Arthur Ervinckx * **Ma 11 :** messe * **Ve 14 :** messe * **Di 16 :** fam. Schlit ; fam. Thiry-Grevesse * **Ma 18 :** messe * **Ve 21 :** messe * **Di 23 :** Lucien et Rose Fiasse-Degaye, Léon Hastir, Charles et Annie Hermand-Fiasse * **Ma 25 :** messe * **Ve 28 :** messe.

Paroisse de Wierde (messes à 18h30)

! En raison d'une panne de chauffage, les offices du samedi soir à Wierde à 18h30 sont déplacés à l'église d'Andoy, même heure !

JANVIER : Sa 4 : messe fondée pour Félicie Pierrard * **Sa 11 : Messe des familles.** Jean-Pierre Prégardien (anniversaire), Pierre Prégardien, Guy Lambert et les défunts des familles Prégardien - Hermand - Lambert * **Sa 18 :** Michel Wautier, Mathieu Gilles, Augusta Culot, Flore Culot * **Sa 25 :** Philippe, Guita et Gilles de Jamblinne ; Michael et Françoise Misson et les défunts de la famille de Moreau d'Andoy **FÉVRIER : Sa 1^{er} :** messe pour la fam. de Reul-Douxchamps * **Sa 8 :** Christiane André, Alphonse Monmart, Irma Thiry et Paula Pairon * **Sa 15 :** messe fondée pour Félicie Pierrard ; Philippe, Guita et Gilles de Jamblinne ; Michael et Françoise Misson et les défunts de la famille de Moreau d'Andoy * **Sa 22 : pas de messe.**

Paroisse de Dave (messes à 9h)

! A partir du 10/11, offices à la **chapelle « ND de Beauraing »** !

JANVIER : Di 5 : Etienne Nève et Elisabeth Debaisieux ; Jean de Wasseige ; Jacqueline Brutout * **Di 12, 19, 26** : messe **FÉVRIER : Di 2, 9, 16, 23** : messe

Paroisse de Naninne (messes à 10h30)

JANVIER : Di 5 : Bernard Guiot ; fam. Guiot-Sonnet * **Di 12** : René Badoux et Alida Puffet ; Joseph Kinet ; Marie Gallus et leur petit-fils Dominique ; Marcel Nivarlet, Augusta Dourcy et leurs enfants : Monique, Marie-Christine et Charles ; leurs petites-filles, Christelle et Myriam ; les abbés Pierre Dahin et Pierre Gillet ; Fernand Cellier ; Victor Pineux ; Fernand Pineux ; Emilia Galet ; Lucie Terwagne et Jules André * **Di 19** : René Badoux et Alida Puffet ; Jules et Roger Puffet ; Marie-Thérèse Orlans * **Di 26** : Maurice Kinet, Léa Faveaux ; Liliane Pitance.

FÉVRIER : Di 2 : Joséphine Lefèvre et Daniel Posset ; fam. Posset-Lefèvre * **Di 9** : Marie Brichard ; Joseph Faveaux ; Augustine et Joseph Brichard ; Julia Mortiaux ; Joseph Faveaux ; Roland Motte ; Maurice Baccus ; Léontine Pacolet ; Christiane André ; Anne-Marie Peron ; déf. fam. André-Libert ; Bouchat-André * **Di 16** : Christiane André ; Emile André ; Simone Libert ; Laure Piette ; fam. Dardenne-Piette ; Lucie Terwagne et Jules André * **Di 23** : Bernard Guiot ; fam. Guiot-Sonnet ; Maurice Kinet ; Léa Faveaux ; Liliane Pitance ; Alfred Oger et déf. fam. Oger-Libion.

Paroisse de Sart-Bernard (messes à 18h30)

JANVIER : Sa 4 : Marie-Albine et Alfred Dessez-Conrard ; Hélène et Anatole Deviges-Dessez ; Louis et Emile Dessez ; Ghislaine et Roger Meunier-Avaloze ; René Meunier et Armand Avaloze ; intentions particulières * **Sa 11** : **ADAP.** Louis Delahaut et M. Louise Wigny ; Madeleine Wagneur ; Ferdinand Colige * **Sa 18** : Christiane André ; Madeleine ; Jeanine Ludwig ; Nathalie Roman * **Sa 25** : messe

FÉVRIER : Sa 1^{er} : Messe des familles et Chandeleur. Denis et Louis Delahaut ; M. Louise Wigny * **Sa 8** : Marie-Albine et Alfred Dessez-Conrard ; Hélène et Anatole Degives-Dessez ; Louis et Emile Dessez ; Ghislaine et Roger Meunier-Avaloze ; René Meunier et Armand Avaloze ; N.-D. de Lourdes * **Sa 15** : messe * **Sa 22** : Christiane André

Informations pour notre Unité pastorale

Ont reçu le sacrement du baptême

Gaspard, fils de Laurent Krauss et de Hélène de Blieck, le 3 novembre à Loyers.

Gaspard, fils de Pierre Debras et de Émilie Quinet, le 23 novembre à Loyers.

Funérailles

Christian Assoignons, veuf de Liliane Falla, décédé à Namur, âgé de 75 ans.
Funérailles à Loyers le 5 novembre.

Marie Tourment, veuve de Gilbert Depouhon, décédée à Meux, âgée de 90 ans.
Funérailles à Sart-Bernard le 12 novembre.

Georges Gillis, veuf de Trudy Clausen, décédé à Erpent, âgé de 89 ans.
Funérailles à Sart-Bernard le 16 novembre.

Jean-Loup Grafé, veuf de Colette Bokiau, décédé à Mt-Godinne, âgé de 93 ans.
Funérailles à Dave le 19 novembre.

Jonathan Meunier, décédé à Jambes, âgé de 38 ans. Funérailles à Andoy le 22 novembre.

Michel Briard, époux de Françoise, décédé à Dave, âgé de 88 ans. Funérailles à Dave le 23 novembre.

Myriam Ide, veuve de Pierre De Clerck, décédée à Dave, âgée de 89 ans.
Funérailles à Dave le 29 novembre.

Andrée Dispaux, veuve, décédée à Temploux, âgée de 90 ans. Funérailles à Andoy le 4 décembre.

Monique de Schaetzen, veuve de Jean de Wasseige, décédée à Lustin, âgée de 85 ans. Funérailles à Dave le 12 décembre.

Nous les recommandons à vos prières.

L'Unité Pastorale présente aux familles endeuillées ses plus sincères condoléances.

Mariage

Le 22 février, à Naninne, **Justine Marissaux** et **Guillaume Lefèvre**.

L'Unité Pastorale présente tous ses vœux de bonheur aux futurs époux.

Collectes : Jeunes Églises d'Afrique (4-5 janvier), Pastorales diocésaines des Jeunes et de la Famille (8-9 février).

Résultat de l'opération 11.11.11. : 845 €

Ligue contre la Sclérose en Plaques : des chocolats Galler ont été vendus à Loyers et ont permis de récolter 1320 €

Opération des îles de Paix : les 17-18 et 19 janvier

Merci d'avance pour l'accueil que vous y ferez et votre générosité.

Sapin réalisé au crochet par Vie Féminine

Ce dimanche 15 décembre dernier, vous avez pu admirer le magnifique sapin réalisé par le groupe Vie Féminine de Loyers-Maizeret, exposé en l'église de Loyers. 344 carrés au crochet réalisés à la main, de même que la structure du sapin, pour un total de quand même ... 606 heures de travail ! Félicitations au groupe ! Vous pourrez continuer d'admirer le sapin durant les fêtes.

Caté – Messes des familles

1) Le samedi 11 janvier, 18h30, à Andoy.

2) Le samedi 1 février, 18h30, à Sart-Bernard. Dégustation de crêpes à l'occasion de la Chandeleur.

Week-end pour jeunes à l'ermitage à Saint-Walfroy (16 à 25 ans)

(voir la version imprimée)

Groupe biblique

« Mange du miel, mon fils, car le miel fait du bien et le goût t'en sera agréable. Mais, n'oublie pas que la sagesse aussi est bonne pour ta vie. Si tu arrives à la pratiquer, tu auras un avenir, ton espérance ne sera pas déçue. » Proverbe 24,

¹³⁻²⁻¹⁴ A Naninne, de 16h à 18h, à l'église, les 28 janvier et 25 février, nous continuerons la lecture méditée du prophète Isaïe : nous goûterons la Parole de Dieu, sagesse de vie plus douce que le miel.

« Avis nécrologique »

Nous recommandons à vos prières une vieille dame, décédée à Naninne, la salle paroissiale « les Echos ». Les finances au plus mal, l'impossibilité d'effectuer les travaux nécessaires à son entretien et à l'amélioration de ses infrastructures, et la chute des réservations, ont formé un cercle vicieux qui la condamnait à mort. Sans parler du renouvellement des bénévoles. Et nous tenons ici à les remercier, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui : ils se sont efforcés de faire vivre ce lieu au service des habitants du village. Une page se tourne... L'Asbl locale, gestionnaire, est dissoute. Conformément aux statuts, il revient à l'Asbl décanale, propriétaire, de procéder à la vente du bâtiment.

Veillée de prière pour l'Unité des chrétiens

Le 22 janvier, à 19h30, en l'église de Naninne, pour les doyennés de Jambes et de Namur, dans le cadre de la semaine dédiée à l'unité des chrétiens encore divisés, nous prierons ensemble en accueillant un délégué de l'Armée du salut, le capitaine Michael Druart. Comme il nous parlera de l'engagement de cette Eglise auprès des plus démunis, un engagement enraciné dans l'action même du Christ, nous recevrons aussi un bénévole des *Sauverdias*, restaurant social dont le siège est à Jambes.

L'Armée du Salut naît en pleine révolution industrielle, à la fin du 19^e siècle. Elle est fondée en 1878 par le pasteur méthodiste anglais William Booth et son épouse Catherine, témoins de la misère des foules ouvrières qui s'entassaient dans les quartiers déshérités de l'est de Londres. Ce couple,

8 UNITÉ PASTORALE (UP) BIENHEUREUX CARLO ACUTIS ENTRE MEUSE ET CONDRÖZ / E.R. : EQUIPE PASTORALE DE L'UP

soucieux de la dignité de ces hommes et de ces femmes, et en quête d'efficacité, s'inspire du modèle militaire pour structurer une « armée » afin de répondre aux besoins élémentaires, tant matériels que spirituels. Une triple mission résumée dans sa devise « Soupe, savon, salut ! » Elle s'implante en Belgique en 1889.

Fête de la Saint-Sébastien, patron de la paroisse de Loyers

Le dimanche 19 janvier, messe à 10h30, à l'église de Loyers. Après, réception à la salle paroissiale Saint-Jean XXIII.

En février, neuvaine à Notre-Dame de Lourdes

Les lundi 3 à Sart-Bernard, mardi 4 à Naninne, mercredi 5 à Dave (chapelle), jeudi 6 à Andoy, vendredi 7 à Loyers, samedi 8 à Sart-Bernard, dimanche 9 à Naninne, lundi 10 à Dave, mardi 11 à Andoy. Chaque fois à 18h.

Concert à l'église de Loyers, le dimanche 23 février, à 17h

Donné par la chorale paroissiale, accompagnée de l'ensemble instrumental du Conservatoire de Namur dirigé par Vincent Antoine (professeur à l'IMEP), et Denis Vernimmen. Sous le signe de l'Espérance. P.A.F. : 10 € ; prévente : 8 €. Renseignements auprès de Bernadette (0494/92.17.84). Petite restauration et bar à la salle Saint-Jean XXIII après le concert. Bienvenue !



Meilleurs vœux
pour les 365
jours à venir !

